

ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLU DE LA COMMUNE DE PHALEMPIN

AVIS DES ORGANISMES CONSULTES

Résumé des demandes, recommandations et remarques

	Résumé des demandes et recommandations	
Avis Département	Cette procédure ne porte pas atteinte aux prescriptions du Département en matière d'aménagement.	Avis favorable du Département
MRAE	1 ^{er} avis : soumission à évaluation environnementale → Réalisation d'une évaluation environnementale 2 ^e avis : demande de complétude de l'évaluation environnementale	Se référer à la note en réponse au 2 ^e avis de la MRAe
Avis SNCF	« N'est pas opposée à ce projet de modification du PLU, il doit s'entendre sans impact sur l'activité ferroviaire, ni sur son entretien courant et sa maintenance, ni sur son possible développement dans le cadre de l'évolution du service public de transport. »	Avis favorable de la SNCF
Avis commune La Neuville	Mr DEPOORTERE Thierry a consulté les documents, il n'a pas de remarque particulière.	Dont acte
Avis CCI	« La modification du plan de zonage vise à reclasser quelques parcelles, actuellement en zone UE à vocation d'activités industrielles, tertiaires et de services, en zone UBb correspondant aux zones urbaines mixtes périphériques du centre-bourg. L'objectif de cette évolution du plan de zonage est de faciliter l'implantation d'une surface commerciale, dont le projet est prévu de longue date. Ce projet est opportun pour la vie économique de la ville et le renforcement de l'emploi, en continuité immédiate de la zone d'activités Nord. Le classement actuel UE est contraignant pour la réalisation du projet en question, un changement de classement en zone UBb est donc nécessaire afin d'offrir plus de souplesse au regard des règles applicables, et ainsi permettre au projet de voir le jour. »	Avis favorable de la CCI